

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 10 septembre 2024 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 4 septembre 2024 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes La Palun à Buis-les-Baronnies.

Secrétaire de séance : Madame Fabienne BARBANSON

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 66

Etaient présents : 55 (dont 5 suppléants)

Éric RICHARD - Christian THIRIOT - Daniel CHARRASSE - Sébastien BERNARD - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Philippe CAHN - Jean-Michel LAGET - Laurence CHAUDET - Yoann GRONCHI - Denis CONIL - Patricia GIELLY - Michel VINCENT (suppléant) - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Aurore AMOURDEDIEU - Martine BERGER-SABATIER - Monique BOTTINI - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Marie-Christine LAURENT - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSEN - Odile PILOZ - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Christelle RUYSSCHAERT - Mireille QUARLIN - Marie-Thérèse CHAUVET (suppléante) - Alain MONGE - Alan PUSTOCH - Martial BONNEFOY - Olivier SALIN - Marc BOMPARD - Fabienne BARBANSON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Muriel BREDY - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Claude BAS - Jessica PERRAUD-JARJAYE (suppléante) - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER - Gérard NELH (suppléant) - Claude SOMAGLINO

Etaient absents ou excusés : 36

Marc HAMARD - Gines ACHAT - José FERNANDES - Rémy CLEMENT - Juliette HAÏM - Sébastien ROUSTAN - Gérard TRUPHEMUS - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Laurent CHAREYRE - Christian CORNILLAC - KLEIN Laurent - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Didier LAFFITTE - Isabelle TEISSEYRE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Marie-Noëlle ARMAND - Jean-Claude GRAS - Gérard PEZ - Jacques NIVON - Lionel FOUGERAS - Eric LYOBARD

Excusés ayant donné pouvoir : 11

Annie FEUILLAS a donné pouvoir à Gérard CHAPPON - François GROSS a donné pouvoir à Christelle RUYSSCHAERT - André DONZE a donné pouvoir à Sébastien BERNARD - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian CARRERE - Pascal LANTHEAUME a donné pouvoir à Aurélie LOUPIAS - Didier ROUSSELLE a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Thierry TATONI a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Claude CHAMBON a donné pouvoir à Jean GARCIA - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Thierry DAYRE

Enfance Jeunesse - Prévention Spécialisée

Rapporteur : Eric RICHARD

Jeunesse

180-2024 Attribution d'une subvention de 3 000 € à l'association Frénésie pour le Mirabilis Festival, dans le cadre de l'Appel à Projet Jeunes des Baronnies

Considérant que le jury de l'Appel à Projet Jeunes des Baronnies, piloté par la Communauté de communes, s'est réuni le mercredi 28 juin 2024 ;

Considérant que ce jury a auditionné le représentant de l'association Frénésie qui a présenté le projet de Mirabilis Festival (anciennement Local Musique Festival) prévu le 30 et 31 août 2024 à Mirabel-aux-Baronnies ;

Considérant que l'association Frénésie, après 5 éditions, a fait une pause en 2023. Le Local Musique Festival devient donc le Mirabilis, avec une programmation plus riche en 2024, et propose des concerts de musique, DJ, marché d'artisans locaux, friperie, débats, foodtrucks... ;

Les jeunes sont eux-mêmes porteurs des projets, et à tous les niveaux, de la conception à la réalisation.

Historiquement, les services jeunesse intercommunaux et municipaux ont toujours soutenu et accompagné ces initiatives qui mobilisent de nombreux jeunes de 13 à 30 ans sur le territoire.

Considérant que le jury, réuni le 28 juin 2024, propose au Conseil communautaire d'allouer une subvention de 3 000 € concernant ce projet, l'ensemble des critères de l'appel à projet Jeunes des Baronnies étant fortement pris en compte. Pour conduire cette action, l'association s'est entourés de 50 bénévoles par jour pour deux jours de festival.

Il est précisé que la demande de subvention pour cette manifestation s'élève à 3 000 €, sur un budget global de 51 960 €, soit 5.77 % du budget global.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 66

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'APPROUVER le montant de la subvention à verser à l'association Frénésie de 3 000 € au titre du Mirabilis Festival du 30 et 31 août 2024. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget général 2024 ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

La Secrétaire de séance,
Fabienne BARBANSON

Le Président,
Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le : 24/09/2024

Mise en ligne le : 25/09/2024

Ampliation à :